

RÉSUMÉ DE PROJET

Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement

Thème : Appui au développement de la lutte antiparasitaire intégrée



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET

Titre du projet :	Évaluation de produits à faible risque et de biopesticides pour lutter contre la gale (<i>Cladosporium cucumerinum</i>) dans la courge d'été (zucchini)						
Nom du demandeur :	Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)						
Numéro de projet :	CIEL-1-14-AD21	Durée du projet :	2 ans	Date de début du projet :	Avril 2015	Aide accordée :	38 810 \$

RÉSUMÉ

La gale (*Cladosporium cucumerinum*) est une grave maladie de la courge et plusieurs traitements sont nécessaires durant la saison de culture pour la contrôler. Les produits à base de chlorothalonil ou de mancozèbe de même que le sulfate de cuivre tribasique sont homologués et peuvent être utilisés contre la gale. Les produits à base de mancozèbe imposent cependant un délai de 14 jours avant la récolte et font présentement l'objet d'une réévaluation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). En outre, le cuivre peut occasionner de la phytotoxicité et une accumulation dans le sol, alors que le chlorothalonil présente un risque accru pour la santé et l'environnement. Afin de trouver des solutions alternatives, l'évaluation de produits à risque réduit et de biopesticides est nécessaire. Pour ce faire nous proposons de réaliser un projet d'une durée de deux ans afin d'évaluer l'efficacité de plusieurs produits à risque réduit et de biopesticides sur la gale dans la courge d'été (zucchini). Les produits à l'essai seront : Serenade MAX, Quadris top, Aprovia 100EC, Fontelis, Confine extra, Torrent 400SC, Storox et Tivano. Afin d'évaluer l'efficacité des produits, l'incidence et la sévérité de la maladie sur les feuilles et les fruits seront relevées ainsi que les rendements commercialisables et non commercialisables.

